

Les jeunes migrants isolés à Brest

La plupart viennent d'Afrique de l'Ouest. D'autres viennent d'Asie ou d'Afrique de l'Est. Certains ont mis jusqu'à trois ans pour arriver jusqu'à nous. Ils sont mis à l'abri dans des hôtels, le temps que les services sociaux évaluent leur minorité.

Alors, parfois pendant plusieurs mois, ils grandissent sans école, sans perspective d'avenir. Certains seront pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, les autres seront mis à la rue. Nous essayons de les aider.

Et ADJIM ?

2016. Bénévoles et militants d'association essaient d'accompagner ces jeunes : accès à des vestiaires, alphabétisation, cours de français et de maths. En juin 2016, les premiers jeunes sont hébergés. Un appartement puis deux sont loués sous l'égide de Digemer, vite insuffisants.

Le bricolage ne suffit plus. ADJIM est créé en décembre 2017 pour développer l'hébergement solidaire dans des familles. Depuis, plus de deux cents jeunes ont été hébergés par notre intermédiaire en famille ou dans d'autres collectifs.

Accompagner un jeune c'est aussi s'occuper de sa situation administrative, de sa santé, de ses moyens de transport et bien sûr de l'école.

Les jeunes des hôtels ne sont pas oubliés : cours et activités sont ouverts à tous.

Permanence ADJIM
Foyer des Jeunes Travailleurs
8 rue Michelet Brest
Vendredi de 18h30 à 19h30

Mél : adjimcontact@framalistes.org
Web : <http://www.adjim.org>
FB : <https://www.facebook.com/adjimbrest>
Courrier : ADJIM Centre social de Kerangoff
16 rue Franchet d'Espérey 29200 Brest

**Nous conviendrons ensemble
d'un rendez-vous.**

Pour nous aider et adhérer

Par vos dons : ADJIM est une association habilitée à recevoir des dons déductibles des impôts.

En devenant adhérent

Bulletin à renvoyer à l'adresse ci-dessus

Nom :
Prénom :
Adresse :

Tél. :
Mél. :

RIB : FR76 1558 9297 4002 7792 0554 020
BIC : CMBRFR2BARK

SIRET 840 415 608 00016

L'association accompagne les jeunes migrants mineurs qui sont arrivés seuls dans notre région, leur propose des ateliers de français, des activités culturelles, de l'aide pour leurs papiers administratifs, les oriente vers les clubs sportifs...

...et héberge ceux qui sont exclus de l'aide sociale à l'enfance et les scolarise.



**Ils ont besoin de votre
bonne volonté et de
vos compétences**

Ce que nous leur proposons, ce dont ils ont besoin

Pour tous les jeunes

Préparation à la scolarisation

Toute l'année, ADJIM propose des ateliers six demi-journées par semaine pour se remettre au français, aux maths, découvrir l'anglais, l'histoire, la culture générale, et même la physique.

Les cours se déclinent à différents niveaux, pour ceux qui ont fait un peu de primaire, pour ceux qui ont commencé le collège...

Alphabétisation

De nombreux jeunes ne sont jamais allés à l'école. Trois demi-journées par semaine ils peuvent apprendre à lire, écrire, faire des opérations.

Beaucoup réussiront à intégrer des CAP après une année intensive !

Cours de français pour les non-francophones

Des cours sont dispensés quatre fois par semaine, pour les débutants complets et pour ceux qui sont débrouillés.

Les non-francophones peuvent suivre les ateliers des autres matières dès qu'ils le peuvent ou veulent.

Plus de cinquante jeunes suivent quotidiennement nos ateliers. N'hésitez pas à vous manifester !

S'ils ne sont pas reconnus mineurs

Hébergement

ADJIM développe des groupes d'hébergeurs solidaires et s'associe à d'autres collectifs.

ADJIM accompagne les hébergeurs et les jeunes le temps de la prise en charge.

Les besoins sont permanents, renseignez-vous pour devenir hébergeurs.

Recours auprès des tribunaux pour être reconnus mineurs

Pour gagner il faut des avocats, obtenir des papiers d'identité (passeports, cartes consulaires, extraits d'acte de naissance légalisés...)

Il faut aussi organiser et prendre en charge des déplacements vers les ambassades et des frais de courrier.

Scolarisation

ADJIM se fait un point d'honneur de scolariser tous les jeunes qu'elle accompagne, dès qu'ils en sont capables, généralement en lycée professionnel, public ou privé. Et si besoin nous payons cantine et internat...

Santé et transports et téléphone...

ADJIM s'occupe des droits d'accès à la santé et finance transports et téléphone.

Pour tous les jeunes

Permanences juridiques

Les jeunes mis à l'abri dans les hôtels aussi ont besoin d'aide pour être reconnus mineurs. Nous pouvons les mettre en contact avec des avocats, les aider à améliorer leurs papiers d'identité.

ADJIM tient des permanences pour les recevoir dans des lieux où ils sont sûrs de nous croiser.

Loisirs

Des sorties, des visites sont proposées mais régulièrement des stages de plusieurs jours sont organisés pour faire du théâtre, de la radio (Oufipo, Longueur d'ondes), des ateliers d'écriture, de la poésie, de la peinture.

ADJIM est preneur de toute proposition pour élargir son champ d'activité.

ADJIM n'organise pas d'activités sportives. Les clubs qui voudraient inscrire les jeunes gratuitement sont sollicités.

Vous animez un club, vous avez des propositions d'activités : contactez-nous

ADJIM bénéficie du soutien de la Ville de Brest, du CCAS, de l'école publique Vauban, du groupe scolaire Javouhey, des lycées publics et privés du département, et de personnes engagées.

Votre soutien aussi sera précieux